



Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Affiché le

ID : 032-253200240-20221212-2022\_035-DE

## DÉLIBÉRATION 2022 035

Nombre de membres en exercice : 67  
Nombre de membres présents lors de la délibération : 8  
Nombre de membres ayant donné procuration : 2  
Nombre de membres remplacés : 2  
Date de convocation : 08/12/2022  
Date d'envoi à la SP de compétence : 15/12/2022  
Date de publication : 15 DEC. 2022  
Votes contre :  
Votes pour : 10  
Abstentions :

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à treize heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Madame Geneviève ARSLANIAN**, Vice-présidente.

**Présents :** Mme ARSLANIAN Geneviève, Mme CLAVE Gabrielle, Mr LABURTHE Michel, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mr RENARD Jean-Pierre, Mme SOLARY Jacqueline, Mr THIMOTEE Frédéric

**Excusés remplacés par :** Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe, Mme LABORDE NOYER Martine remplacée par Mme SOLARY Jacqueline

**Ayant donné procuration:** Mr ESPIAU Joël a donné procuration à Mme MONGIS Nadine, Mr JORIEUX Michel a donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève

**Absents excusés:** Mr ALBINET David, Mr BEGUE Christophe, Mr BELLOT Daniel, Mr BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, Mr CARRE Michel, Mr CAZES Jérôme, Mr CAZZOLA Bruno, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mr DONA Edouard, Mr ELLENA Aimé, Mr ESPIAU Joël, Mr FASOLO Robert, Mr GOURGUES Gérard, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr JORIEUX Michel, Mme LABORDE NOYER Martine, Mme LANEQUE Valérie, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MAO Jean-Pierre, Mr MELIET Nicolas, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PHILIP Alain, Mr QUINTILLA Christophe, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SCARAVETTI Henri, Mme TUMELERO Hélène, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth

**Absents:** Mr AXMANN Roland, Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CECEILLE Gérard, Mme CHIVA Amandine, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DESPAX Nelly, Mme DHAINAUT Annie, Mr DUBOUCH Joël, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mme ESPERON Patricia, Mr FALTRAUER Franck, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mme GAUCHE Laureta, LABORDE Marie-Clémence, Mme LACAVE Delphine, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mr LAFORE Michael, Mr LANSMANT Sébastien, Mr LAMORT Pierre, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mr MONTARET Jérôme, Mme NEGRINI Régine, Mme PINSOLLES Nicole, Mr ROBERT François

**Participants sans droit de vote :** Mme CAMPAGNOLLE Dorothee, DGS.

**Secrétaire de séance :** Mme CLAVE Gabrielle

Considérant que le Comité syndical régulièrement convoqué le 30 novembre 2022 n'a pas pu se réunir le 7 décembre 2022 faute de quorum,

Considérant que le Comité syndical a été à nouveau convoqué le 8 décembre 2022 à la date du 12 décembre 2022, soit dans un intervalle d'au moins trois jours, et qu'aucune condition de quorum n'est requise,

La Vice-présidente déclare en ouverture de séance que le Comité syndical peut régulièrement se réunir pour délibérer sur l'ordre du jour.

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Affiché le

ID : 032-253200240-20221212-2022\_035-DE

## Vente du terrain du PONTOUAT- Autorisation de signature de l'acte de vente

Considérant la délibération 2021-0033 du 4 juin 2021 par laquelle le Comité syndical a décidé de vendre à la société TDF la parcelle cadastrée section AV6 au lieu-dit « Pontouat » à Eauze pour un montant de 70 000 € HT,

Considérant que l'acte de vente peut désormais être signé,

Le Comité Syndical, oui l'exposé de la Vice-présidente, et après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité,**

D'autoriser le Président à signer l'acte de vente de la parcelle cadastrée AV6 au lieu-dit « Pontouat » à la Société TDF pour la somme de 70 000 €HT, ainsi que tous les documents afférents à cette vente.


Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à Eauze, le 15/12/2021



La Vice-présidente

  
Geneviève ARSLANIAN